

## Acquisition d'une parcelle rue des Justices à la SCI Familiale GUIGNARD pour la création d'un espace public quartier de Saint-Claude

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur** : La Ville de Besançon a fait réaliser une étude urbaine visant à définir les modalités d'aménagement d'un cœur de quartier pour le secteur de Saint-Claude.

Cette étude, qui a coïncidé avec le sinistre détruisant le supermarché Leader Price, a abouti, fin 2004, à la décision de créer une place publique sur laquelle s'ouvre le nouveau centre commercial Casino Discount.

L'emprise de cette place empiète sur trois propriétés privées. Les négociations engagées ont déjà abouti aux acquisitions BOURGOIN et PETITBROUHAUD.

Aujourd'hui, il s'agit de finaliser la dernière transaction nécessaire à cet aménagement.

En conséquence, la SCI Familiale GUIGNARD (Pharmacie GUIGNARD) cède à la Ville de Besançon la parcelle cadastrée section HW n°53p d'une contenance de 55 m<sup>2</sup>. Le coût global de la transaction s'élève à 13865,86 € ainsi réparti :

- indemnité principale : 10 175,00 € pour 55 m<sup>2</sup> de terrain classé en zone UBpm du POS Nord (185 €/m<sup>2</sup>),
- indemnité accessoire : 3 690,86 € pour le déplacement des installations de climatisation de la pharmacie.

Conformément à l'article L 1042.1 du Code Général des impôts, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

La dépense de 13 865,86 € sera imputée au chapitre 21.824.2115.5010.30100.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer favorablement sur cette acquisition,
- autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 26 décembre 2006.*